

CONSEIL PROVINCIAL DE LIEGE

BULLETIN DES QUESTIONS ET REPOSES

(article 85 du Règlement d'Ordre Intérieur du Conseil provincial)

SOMMAIRE

Ière partie :

Questions posées par les Membres du Conseil provincial et réponses données par la Députation permanente.

QR/1

Question de M. le Conseiller provincial Pierre GIELEN (29.04.2004) et réponse de la Députation permanente (M.Georges PIRE – 19.05.2004)

Page:2

QR/2

Question de M. le Conseiller provincial Louis GENET (19.07.2004) et réponse de la Députation permanente (M.Gaston GERARD – 23.08.2004)

Page

QR/1 Question de M. le Conseiller provincial Pierre GIELEN (29.04.2004) et réponse de la Députation permanente (M. Georges PIRE – 19.05.2004)

Question: Le service compétent a-t-il effectué une étude croisant les personnes dépistées lors des campagnes provinciales et celles qui l'ont été par les médecins généralistes ou spécialistes dans les mois qui précèdent le test de la Province ?

Dans la négative, pouvez-vous diligenter cette étude rétrospective (celle-ci est très facile puisque la recherche du taux de PSA a un numéro de nomenclature spécifique et que l'INAMI possède la trace informatique de tous les actes posés sur chacun d'entre nous) pour évaluer l'efficacité du service.

Combien de tests rentrent négatifs pour un test positif ou douteux ?

Combien de double dépistage (Inami – Province) ?

Réponse: La Députation permanente du Conseil provincial de Liège, en séance de ce 19 mai a pris connaissance de votre question écrite relative à l'objet repris sous rubrique.

Après examen par la Direction générale de la Santé, il ressort qu'une étude rétrospective relative aux cas dépistés par les médecins généralistes ou spécialistes et par le Service des cars de la Province de Liège est impossible compte-tenu du respect de la vie privée.

En effet, la Province de Liège ne peut avoir accès aux données de l'INAMI.

Par ailleurs, nous tenons à mettre en évidence que les lettres de convocations aux hommes de 50 à 70 ans précisent qu'il est conseillé de s'adresser au médecin-traitant avant d'entamer toute démarche de dépistage, et ceci dans le respect d'un principe essentiel qui guide toute nos campagnes de dépistage à savoir que le médecin-traitant est notre interlocuteur privilégié.

Enfin, en ce qui concerne les statistiques du dépistage du cancer de la prostate depuis son lancement en 1998, nous vous informons que, de 1998 à 2003, 50.400 tests de contrôle du PSA ont été réalisés.

Parmi ceux-ci, 2.192 tests se sont révélés hors-norme, ce qui représente 4,35% de la population examinée.

Après analyse de ces cas, 203 d'entre eux se sont avérés être des cancers histologiquement prouvés, ce qui représente 9,26% des tests hors-norme.

En conclusion, dans notre étude, le taux d'incidence du cancer de la prostate est de 4,03%.

QR/2 Question de M. le Conseiller provincial Louis GENET (19.07.2004) et réponse de la Députation permanente (M. Gaston GERARD – 23.08.2004)

Question: Selon l'Organisation mondiale de la Santé, la pollution liée aux transports provoque chaque année 500.000 morts et 4 à 5 millions de nouveaux cas de bronchites chroniques (Atlas mondial du développement durable, Editions Autrement , 2002, p.60).

En Wallonie et à Bruxelles, le trafic routier est la 2^e. source d'émission de CO2.

La Députation permanente peut elle dès lors répondre aux questions suivantes :

1. quel est le nombre de véhicules utilisés par la Province avec si possible une répartition par service ? Existe-t-il des véhicules équipés au gaz ?
2. quels sont les critères pris en compte pour les choix de ces véhicules ?
3. il y a-t-il un service chargé de réfléchir ou de gérer ce parc automobile ?
4. quelle est la politique définie par la Députation permanente pour la gestion de ce parc ?

Réponse: La Députation permanente a pris connaissance de votre courrier du 19 juillet 2004, parvenu le 22 dito, relatif à l'objet susvisé.

Vous trouverez ci-joint la liste des 179 véhicules provinciaux ainsi que leur affectation par établissement. Parmi ceux-ci, deux sont équipés au gaz.

Les critères pris en considération pour déterminer le choix des véhicules sont d'ordres opérationnel, technique et financier, dans le respect de la législation sur les marchés publics.

Si chaque établissement ou service provincial gère au quotidien les véhicules qui y sont affectés, la gestion globale du parc automobile est assurée par l'Administration centrale provinciale et l'Inspecteur des véhicules provinciaux.

Chaque année, les besoins sont identifiés, en fonction notamment des demandes exprimées, de l'aboutissement de la prévision de durée d'utilisation d'un véhicule ou de situations qui justifient un remplacement urgent, et font l'objet d'un rapport global, voire de rapports complémentaires, formulant à la Députation permanente, après analyse technique et administrative, des propositions d'acquisition dans le cadre de l'enveloppe budgétaire.

En prenant ou en proposant les décisions d'acquisition des véhicules, la Députation permanente entend veiller, grâce au crédit récurrent qu'elle soumet annuellement à l'approbation du Conseil provincial, à disposer d'un parc automobile performant et renouvelé en temps utile, dans le but évident d'assurer un fonctionnement optimal de ses services dans les missions qu'ils assument.

| | |
|--|-------------|
| Députation permanente, DP réserve, Président du Conseil, Vice-Président du Conseil | 11 voitures |
|--|-------------|

| | |
|---|--|
| Palais, Commissariat d'arrondissement | 1 voiture 1 camionnette |
| Station provinciale d'Analyses agricoles | 2 pick up 1 quad 1 tracteur tondeuse 2 tracteurs agricoles 1 remorque |
| Complexe provincial des Hauts-Sarts | 1 camionnette 1 camion |
| Domaine provincial de Wégimont | 2 camionnettes 1 petit camion 1 tracteur agricole 1 quad 1 tracteur tondeuse |
| Centre de Réadaptation au Travail | 1 minibus |
| Service des Sports | 2 breaks 1 mono volume 1 camionnette 1 remorque |
| Musée de la Vie wallonne | 1 camionnette |
| Service technique provincial | 2 camionnettes |
| CHS l'Accueil | 1 car 2 minibus 1 camion 1 véhicule d'intervention incendie 1 camionnette 1 remorque 2 tracteurs tondeuses 2 tracteurs agricoles |
| Administration Centrale provinciale | 2 voitures 2 camionnettes |
| Direction Générale de l'Enseignement | 2 voitures 1 car 1 bus Télédynet (en construction) |
| Service de la Jeunesse | 2 camionnettes 1 remorque 1 camion |
| Service des Expositions | 2 camionnettes |
| Bibliothèque itinérante | 5 bibliobus |
| Service provincial des Affaires culturelles | 1 voiture 1 break 1 camionnette |
| Institut de Formation des Agents des Services publics | 2 voitures 2 minibus 2 mono volume |
| Maison du Social | 1 voiture 1 bus Diabolo Manque |
| Dépistage mobile | 6 voitures 1 chassis cabine (nouveau véhicule qui sera livré en octobre) 1 car radio 1 car mammographie 4 remorques (prostate, radio, mammo) 2 tracteurs 1 Info mobile |
| Institut Malvoz | 4 camionnettes 2 voitures |
| Maison de la Qualité de la Vie | 1 camionnette |
| Haute Ecole Rennequin Suallem | 1 camionnette |
| IPES Spécial Micheroux | 1 remorque 3 minibus 1 camionnette |
| IPES Hesbaye | 1 car 1 minibus 1 camionnette frigo 4 tracteurs agricoles 3 tracteurs tondeuses |
| IPES Herstal | 1 camionnette |
| IPEA La Reid | 2 camionnettes 4 minibus 2 tracteurs agricoles |

| | |
|---------------------|---|
| | 1 remorque |
| Athénée Guy Lang | 1 camionnette |
| EP Herstal | 1 minibus |
| EP Huy | 1 car 1 minibus 1 remorque 1 tracteur tondeuse |
| EP Verviers | 1 minibus 1 car 1 camionnette 1 grosse camionnette 1 clarck 1 remorque 1 tracteur tondeuse |
| IPES Paramédical | 1 camionnette |
| IPES Jemeppe | 1 car 1 remorque pour vélos |
| Régie des Bâtiments | 5 camions 1 voiture 1 minibus 20 camionnettes 2 tracteurs tondeuses 1 remorque 1 broyeur 1 élévateur |
| Ferme de Jevoumont | 1 tracteur agricole 4 remorques |
| TOTAL | 179 véhicules |